

**ANNEXE 2**  
**PRESENTATION DES EPREUVES DU CONCOURS D'ENTREE A L'EN3S et DE LA PREPARATION CONCOURS EN3S**

CONCOURS D'ENTREE A L'EN3S une voie d'accès à la fonction de cadres dirigeants	PREPARATION AU CONCOURS EN3S
<p>✓ <u>Epreuves écrites d'admissibilité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1ère épreuve : 1 matière à choisir au moment de l'inscription parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Composition portant sur un sujet relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociologiques et culturels en France ou dans le monde</li> <li>○ Composition de <u>Droit public</u> *</li> <li>○ Composition de <u>Sciences économiques</u> *</li> <li>○ <u>Étude de cas</u> portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Durée 5 heures - Coefficient 5 - Note éliminatoire &lt; 6/20</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2ème épreuve : Note de synthèse à partir d'un texte ou d'un dossier de caractère administratif - <b>Durée 4 heures - Coefficient 4 - Note éliminatoire &lt; 6/20</b></li> <li>• 3ème épreuve : Composition sur un sujet relatif aux grandes <u>questions sanitaires et de protection sociale</u>  <b>Durée 4 heures - Coefficient 6 - Note éliminatoire &lt; 6/20</b></li> </ul> <p>✓ <u>Epreuves orales d'admission</u> : 3 épreuves obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1ère épreuve : un entretien avec le jury (grand oral) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ A partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum-vitae détaillé.</li> <li>○ Le candidat se présente en dix minutes puis converse avec le jury.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Durée 30 mn - Coefficient 6 - Note éliminatoire &lt; 6/20</b></p>	<p><b>A. PUBLIC VISE</b></p> <p>Elle s'adresse aux agents des organismes de Sécurité sociale qui sont sélectionnés selon les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>justifier au 31 décembre de l'année du concours, d'au moins 4 années d'ancienneté</b> dans un ou plusieurs organismes de Sécurité sociale ;</li> <li>✓ ne pas avoir suivi trois fois la préparation au concours et ne pas s'être présenté trois fois au concours de l'en3s.</li> </ul> <p><b>B. MODALITES D'ACCES ET D'INSCRIPTION A LA PREPARATION</b></p> <p>L'accès à la préparation est subordonné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>à l'accord du Directeur</b> de l'organisme dont relève le candidat (article premier du Règlement général des actions de formation nationales pour l'accès aux actions de formation) ;</li> <li>✓ <b>à l'envoi d'un dossier de candidature</b> comportant obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la fiche d'inscription complétée par le candidat (<b>annexe 3</b>),</li> <li>• le curriculum vitae avec une photo d'identité,</li> <li>• la lettre manuscrite précisant les motivations à suivre la préparation.</li> </ul> </li> </ul> <p>Chaque dossier d'inscription doit être impérativement vérifié par le service des Ressources humaines ou Formation de l'organisme et comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la signature du directeur ou de son représentant ;</li> <li>• le cachet de l'organisme ;</li> <li>• la signature du candidat.</li> </ul>

- 2ème et 3ème épreuves : 2 épreuves techniques orales à choisir au moment de l'inscription parmi :

- |  |  |
|--|--|
| ○ <u>Droit du travail</u>                | ○ <u>Questions sanitaires et de protection sociale</u> |
| ○ <u>Droit public</u> *                  | ○ <u>Santé publique</u>                                |
| ○ <u>Économie</u> *                      | ○ <u>Science politique</u>                             |
| ○ <u>Gestion comptable et financière</u> | ○ <u>Statistiques</u>                                  |

Sujet tiré au sort par le candidat et préparé pendant 20 mn.

**Durée 30 mn - Coefficient 3 (chacune)**

\* le choix de cette épreuve à l'écrit, interdit de la choisir à l'oral.

Le site de l'en3s met à votre disposition : la brochure présentant le concours, les sujets, les meilleures copies des concours précédents, ainsi que le rapport du jury.

✓ **à la réussite du Diagnostic de sélection et d'orientation (DSO).**

### **C. NOMBRE DE PARTICIPANTS**

La préparation en3s est ouverte aux agents des organismes de Sécurité sociale (hors MSA) dans la limite de **100 places (hors redoublants)**. Une liste d'attente pourra être constituée si nécessaire.

### **D. NOUVEAU PROCESSUS DE SELECTION ET D'ORIENTATION**

A partir de la 56ème promotion, le diagnostic initial de sélection et d'orientation avait un double objectif :

- ✓ évaluer le potentiel du candidat à se projeter et à tenir la fonction d'agent de direction ;
- ✓ proposer au candidat, le cas échéant, un parcours de formation individualisé.

Le diagnostic vise à renforcer et fiabiliser l'évaluation des candidats dans les domaines de la connaissance de la protection sociale, des capacités rédactionnelles et organisationnelles et à mieux identifier le profil et la personnalité du candidat.

Cette évaluation permettra également de retenir des candidats qui n'ont pas les prérequis pour intégrer directement la préparation classique, fondée sur un entraînement intensif aux épreuves du concours, afin de leur proposer un parcours adapté de renforcement des prérequis.

### **Présentation des épreuves du diagnostic de sélection et d'orientation**

Le diagnostic se déroule sur une journée.

#### **1. Entretien de motivation avec le jury (30 minutes - coefficient 3) :**

Cet entretien, mené par un binôme composé d'un agent de direction de l'institution et d'un membre de l'IGAS ou de la Cour des comptes, a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à s'investir dans la préparation, à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à argumenter son projet professionnel.

**2. QCM de protection sociale (30 minutes - coefficient 1) :**

Ce test sur table permettra d'évaluer les connaissances fondamentales en protection sociale.

**3. Epreuve écrite (1 h 00 - coefficient 2) :**

Le candidat devra répondre à une question d'actualité en s'appuyant sur un texte de culture générale.

***E. LA COMMISSION PEDAGOGIQUE***

A l'issue de la phase de diagnostic , la sélection et l'orientation des candidats seront proposées par une commission pédagogique, composée des référents des équipes d'évaluation et d'un représentant de l'Ucanss en charge de ce dispositif.

La commission pédagogique proposera au jury national de proclamation, la liste des candidats admis en cycle 1, renforcement des prérequis, à hauteur de 70 personnes maximum.

Pour les candidats ayant suivi le cycle 1, cette commission pédagogique par délégation du jury national de proclamation, suite à l'évaluation des acquis des stagiaires, proclamera la suite du parcours du candidat : non admis ou admis en cycle 2.

***F. JURY NATIONAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS***

Le jury national de proclamation des résultats, composé du Directeur de l'Ucanss et d'un représentant de chaque caisse nationale proclamera, sur proposition de la commission pédagogique l'admission en préparation, cycle 1 et cycle 2.

## **G. FORMATION EN DEUX CYCLES**

La préparation interne au concours d'entrée à l'en3s comprendra deux cycles :

### ✓ **LE CYCLE 1 : RENFORCEMENT DES PREREQUIS (15,5 jours maximum)**

Ce cycle de renforcement sera préconisé par la commission pédagogique suite aux résultats du diagnostic initial de sélection et d'orientation.

Il concernera les candidats dont certains prérequis (connaissance de l'environnement institutionnel, élaboration du projet professionnel, efficacité rédactionnelle...) nécessitent d'être renforcés afin de suivre avec bénéfice le cycle 2.

Composé de modules à la carte, il s'articule autour de quatre dimensions :

- **Stratégie professionnelle et stratégie de concours** : présentation de la filière agent de direction, consolidation du projet professionnel, accompagnement au choix des épreuves
- **Efficacité rédactionnelle** : atelier d'écriture, lecture rapide...
- **Connaissance de l'environnement institutionnel** : protection sociale, fondamentaux juridiques et économiques
- **Efficacité professionnelle** : gestion du temps, communication orale ...

### ✓ **LE CYCLE 2 : ENTRAINEMENT AUX EPREUVES DU CONCOURS (37,5 jours)**

C'est la préparation classique obligatoire qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des travaux dirigés, des devoirs intersessions et devoirs sur table, de la préparation aux épreuves orales.

- **Savoir problématiser** : protection sociale
- **Epreuves écrites** : entraînements sur table, corrections collectives et individuelles, travaux dirigés, devoirs d'intersessions.
- **Préparation à l'entretien avec le jury** : accompagnement CV et lettre de motivation, présentation de l'épreuve, simulation d'entretien
- **Epreuves techniques orales** : présentation du contenu des épreuves, entraînements.

## H. INTERVENANTS

La formation est assurée par :

- ✓ des magistrats de la Cour des comptes ;
- ✓ des inspecteurs de l'IGAS ;
- ✓ des agents de direction de l'institution ;
- ✓ des universitaires ;
- ✓ des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

## I. INTERVENANTS

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
Chantal PEGON	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.39.77	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>
Michèle CARRIER	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.39.74	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>
Jérôme GROSS	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	01.40.05.32.09	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:les-prepas-concours@institutquatredix.fr">les-prepas-concours@institutquatredix.fr</a>